

Centre Social de L'Antonnière

2019-2020



Espace Intercommunal
des Rives de l'Antonnière

Aigné-La Milesse-Saint Saturnin

Dates à retenir 2019/2020

- ♦ Atelier Sophrologie adulte : 13 Septembre 2019
- ♦ Bla Bla & Cie : Accompagner son enfant dans les ruptures familiales : 26 Septembre 2019
- ♦ Conférence autour des émotions : 15 Octobre 2019
- ♦ Bourse aux Jouets et Troc Plantes : 16 Novembre 2019
- ♦ Portes Ouvertes et Fête du jeu : 23 Novembre 2019
 - ♦ Téléthon : Samedi 7 Décembre 2019
- ♦ Bla Bla & Cie : Le mal être chez les adolescents : 10 Décembre 2019
 - ♦ Bourse aux vêtements : 14 mars 2020
 - ♦ Troc Plantes : 4 avril 2020
 - ♦ Assemblée Générale : 15 mai 2020
 - ♦ Vide-Grenier : 17 mai 2020
 - ♦ Bourse aux jouets : 21 novembre 2020
 - ♦ Fête du Jeu : 10 octobre 2020

Si vous avez du temps à offrir et que vous souhaitez aider à l'organisation de ces ventes, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe.

SOMMAIRE

Présentation	p. 2-3
Les financements	p. 4
Le conseil d'administration.....	p. 5
L'équipe de permanents.....	p. 6
L'accueil du centre social	p.7
La famille	p. 8-9
La jeunesse.....	P. 10-11
L'enfance.....	p.12-13
Le soutien aux associations.....	p.14
Le service civique.....	p.15
Les ateliers échange de savoirs.....	p.16-17
Les permanences.....	p.18-19
Dates à retenir.....	p.20

LE MOT DE LA PRESIDENTE

L'EIRA est une association qui travaille en collaboration avec les partenaires du territoire, SIVOM, CAF, ACCLA, Val de Vray, la maison de l'enfance, les associations intercommunales... pour répondre aux besoins et envies des habitants, dans le cadre du projet social 2019-2022.

Vous trouverez dans cette plaquette tous les services et actions gérés par l'association, grâce aux salariés et aux bénévoles.

Afin que ces prestations répondent au mieux à vos besoins et que nous puissions en développer de nouvelles, n'hésitez pas à vous exprimer et à rejoindre l'équipe de bénévoles à l'occasion d'un événement ou de façon plus permanente, au sein du conseil d'administration.

Chaque habitant doit trouver sa place au sein du centre social, votre mobilisation permettra de continuer à faire vivre cette belle association. Nous vous attendons également nombreux le 23 novembre, aux portes ouvertes, pour découvrir le fonctionnement du centre, le personnel, les bénévoles...

Bonne rentrée à tous et n'oubliez pas votre adhésion 2019/2020 !

Elodie Forquin



ESPACE INTERCOMMUNAL DES RIVES DE L'ANTONNIERE

Le Centre Social Intercommunal de l'Antonnière, est géré par une association de type loi 1901, agréé centre social. Des bénévoles et des salariés font en sorte que le centre social soit :

**Un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges,
un lieu d'activités pour tous,
un lieu qui permet l'accès à des services multiples**

L'adhésion est nécessaire pour toutes personnes pratiquant une activité proposée par l'association.

Cette adhésion permet de:

- ⇒ Devenir membre d'un groupe et de s'impliquer dans les actions,
- ⇒ Pouvoir voter à l'assemblée générale sur les orientations et décisions de l'association,
- ⇒ Participer financièrement aux frais de gestion,
- ⇒ Bénéficier de tarifs préférentiels pour certains spectacles ou animations proposées par l'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière .

TARIFS 2019/2020

(Carte valable de septembre à août)

L'adhésion pour les particuliers :
- Individuelle à 6 €
- Familiale à 15 €

L'adhésion pour les associations :
- Forfaitaire à 20 €

Les bénévoles sont des habitants d'Aigné, la Milesse et Saint Saturnin, qui ont eu la volonté de s'engager dans une association reconnue d'utilité publique, qui participe à l'animation de la vie sociale sur les communes.

Ces bénévoles portent le centre social, donnent beaucoup de leur temps afin que celui-ci vive et profite au plus grand nombre.



Familles Rurales



PERMANENCES ENTRAIDE FAMILIALE

L'entité Association Intermédiaire est une structure d'insertion par l'activité économique ayant pour objet l'embauche de personnes à la recherche d'un emploi en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

TOUS LES VENDREDIS
DE 13H30 à 16H30

EN DEHORS DES PERMANENCES, VOUS POUVEZ CONTACTER LE 02.43.39.75.17

Familles Rurales
Association d'Entraide Familiale

34 rue Paul Ligneul
72015 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 39 75 17
Fax : 02 43 39 75 19
familles-rurales72.ai@wanadoo.fr

Réso Ap

Réso'ap, c'est un réseau d'accompagnement et de solidarité constitué de bénévoles qui proposent d'assister des personnes majeures, tous régimes sociaux confondus, souvent isolées en milieu rural, pour les conduire à des rendez-vous (médecin, coiffeur, pharmacien...), faire les courses, se déplacer à Pôle-emploi. Cette association contribue aussi à rompre l'isolement par des visites à domicile pour discuter, lire, prendre un café.



LES PERMANENCES

Mission locale

Vous habitez La Milesse, Saint Saturnin ou Aigné.

Vous avez entre 16 et 25 ans.

Vous recherchez un emploi ou une formation ?

Vous souhaitez un conseil, une aide ou une orientation ?

La mission locale vous propose :

- un accueil et un suivi individuel,
- une réponse et des services adaptés à votre demande.
- l'accès aux offres du Pôle Emploi via Internet,
- un accompagnement dans vos démarches,
- la réalisation de CV, de lettres de motivation, préparation à l'entretien,
- des informations, des conseils et des inscriptions sur des formations, l'orientation professionnelle.

CONTACTS :

Arnaud DUBOIS, conseiller technique,
(antenne des Cochereaux au Mans)
Permanence à L'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière
Une fois par semaine entre 9h00 et 12h00
sur rendez-vous : **02.43.84.16.60**

Bureau et Secrétariat : prise de RDV

11 rue Maurice Ravel
72700 Allonnes
Tel : 02.43.14.33.60

Assistante sociale : Mme BERRON

Bureau et Secrétariat : prise de RDV

11 rue Maurice Ravel
72700 Allonnes
Tel : 02.43.14.33.60

Permanences

Centre Social F. Rabelais
Tous les jeudis de 9h15 à 12h00 sur Rendez-vous



ESPACE INTERCOMMUNAL DES RIVES DE L'ANTONNIERE

Le centre social est un lieu ressource ouvert à tous, où tous les habitants peuvent franchir la porte pour y trouver une réponse, un service, monter un projet.

En 2018, les bénévoles et professionnels de l'association ont mené des enquêtes auprès des habitants, ont réalisé un diagnostic de territoire, ont questionné les adhérents du centre social afin de savoir « de quoi avez-vous besoin ? sur votre commune, votre lieu de vie, et pour votre quotidien ? »

Les réponses apportées ont permis de donner des orientations aux bénévoles et aux professionnels pour les 4 années à venir. Il s'agit donc de maintenir ce qui existe déjà et de :

- Développer un projet en direction de la jeunesse (11/18) en proposant des actions de prévention, de recherches de job d'été, ...
- D'améliorer la communication du centre social pour que les actions soient visibles par tous, d'Aigné à Saint Saturnin en passant par la Milesse.
- Développer les animations intergénérationnelles.

Pour faire tout cela, le centre social agit avec :

- Les habitants eux-mêmes qui acceptent de s'investir dans cet espace ressource et qui sont les mieux placés pour connaître leurs envies, et qui connaissent également le potentiel et les freins sur le territoire.
- Les compétences des hommes et des femmes, des enfants, des jeunes et des seniors.
- De nombreux partenaires comme les autres acteurs et autres associations du territoire.



LES FINANCEMENTS

Financement du Centre Social Intercommunal— 2019

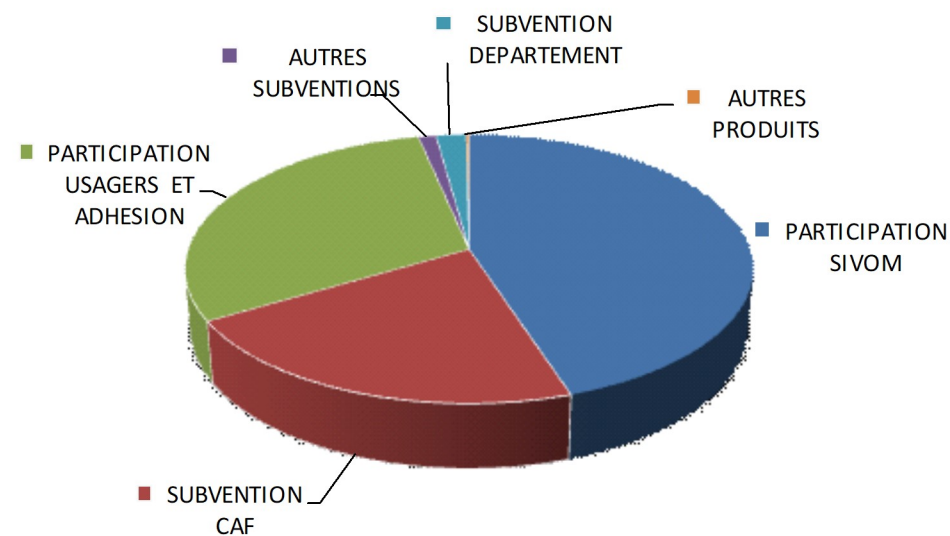
Et financièrement....

Le centre social bénéficie de deux agréments auprès de la CAF de la Sarthe qui lui permettent de bénéficier **d'un financement de la CAF**, car il contribue à l'inclusion sociale, le développement des liens sociaux, la cohésion sociale sur le territoire et l'engagement des habitants.

L'association EIRA qui gère le centre social, est aussi **soutenue par le SIVOM** de l'Antonnière. Il finance une partie des activités du centre social, afin de faire bénéficier aux habitants d'un lieu qui apporte des réponses au quotidien de la vie des familles, des habitants, des seniors...

Le centre social fonctionne avec **les contributions des adhérents aux activités**, à l'accueil de loisirs....

Mais aussi en bénéficiant de diverses subventions en répondant à **des appels à projet**. (Département 72, région, crédit agricole).



INFORMATIQUE

2ème et 4ème vendredi du mois

Ouvert à tous, aux débutants comme aux initiés, venez partager vos conseils et bons plans informatiques....

de 15h à 17h

Contact : Monsieur BAHIER : 02.43.25.34.78

Venez avec votre matériel informatique (ordinateur portable, tablette, Smartphone...)! Il ne s'agit pas d'un cours d'informatique mais vraiment d'un temps d'échange de savoir que chacun souhaite partager.

ATELIER MODÉLISME

Tous les lundis

Passionnés de petites maquettes de bateau, voiture, avion...
Cet atelier est fait pour vous !

Contactez dès à présent Mr GUET au 02.43.25.33.59.
ou l'accueil du centre social au 02.43.25.59.56.

QI GONG

Tous les mardis et jeudis

« Trouver la détente et le calme intérieur »

Enchaînement de mouvements souples, lents et harmonieux nécessitant une certaine concentration.

Le Qi Gong aide à renforcer la santé et la vitalité par la pratique corporelle et respiratoire.

Accessible à tous et à tout âge de la vie.

Tous les mardis soir partir de 17h à 19h45

Tous les jeudis soir 2 séances de 18h30 à 19h45 et de 20h à 21h15

sauf pendant vacances scolaires

35€ le trimestre (+ carte d'adhésion obligatoire) pour les habitants du Sivom

40 € le trimestre (+ carte d'adhésion obligatoire) pour les habitants hors Sivom

Pour plus de renseignements,
veuillez contacter Delphine au 06.63.13.50.75



ACTIVITÉS ADULTES / FAMILLES

ECHANGES DE SAVOIRS

Pour toutes les activités, l'adhésion à L'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnaire est obligatoire, elle est de 6 € pour l'année

CUISINE

Un lundi par mois

Vous aimez cuisiner, vous cherchez des nouvelles idées, de bons petits plats, des recettes légères, un tour de main... Venez nous rejoindre, un lundi par mois. Nous préparons ensemble un repas que nous dégusterons ensuite dans une ambiance sympathique d'échanges et de convivialité.

Rendez vous programmé :

> **23 Septembre 2019 à 10h00** : Cuisine du monde : Rougail saucisses et gâteau à l'ananas

Une participation trimestrielle aux frais d'ingrédients est demandée (25€).
Après inscription, en cas d'indisponibilité, il est nécessaire de prévenir au plus tard le lundi avant la date de la rencontre.

VANNERIE

2ème et 4ème jeudi du mois

« Un savoir faire ancien transmis par un groupe de retraités »

Travail du rotin, réalisation de corbeilles simples au départ, puis après quelques heures de pratique, panier...

A partir de 14h00 du mois d'octobre au mois d'avril

PATCHWORK

Tous les mardis

Possibilité de venir librement aux cours chaque mardi entre 15h et 19h30

16€ l'année scolaire dont l'adhésion à l'EIRA + frais de photocopies

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un collège d'habitants : 6 à 12 sièges disponibles

Présidente : Elodie FORQUIN



Secrétaire : Valérie TRIDEAU



Secrétaire Adjointe : Isabelle AUFAUVRE



Trésorier : Meddy CHAUVINEAU



Membres :

Jean-Pierre CHAMBALLU, Michel GADRAS, BELLE-PERAT Céline, Yves GUET

Un collège de responsables associatifs :

4 à 6 sièges disponibles

Ghislaine FLOTTE, Isabelle AUFAUVRE

Un collège d'élus :

5 sièges pour les élus des 3 communes et du SIVOM

Représenté par 1 élu pour chaque commune

et 2 élus du SIVOM

Un collège des partenaires locaux :

4 sièges de représentants, 1 représentant par entité

Un collège des partenaires institutionnels :

4 sièges de représentants CAF /(administrateurs et responsables du territoire)



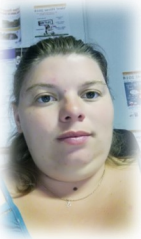
L'EQUIPE DE PERMANENTS



Servane MEHAT :
Responsable Adjointe Accueil de Loisirs



Brigitte LE LOET :
Responsable Accueil de Loisirs



Marie POITTEVIN : Animatrice Jeunesse



Bernadette DROUET : Comptabilité



Nadine
FAJOLE

Andréa BOULAY :
Personnel de restauration et d'entretien



Stéphanie VARLET : Directrice



Thibault DUPERRAY :
Référént Famille et Chargé de l'animation globale



Virginie GUYON : Référént Accueil



LE SERVICE CIVIQUE

LE SERVICE CIVIQUE C'EST QUOI ?

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap.
Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

POUQUOI LE CENTRE SOCIAL ACCUEILLE-T-IL DES VOLONTAIRES ?

Dans le cadre des missions de soutien à la vie associative, le centre social intervient en intermédiation auprès des associations désireuses de bénéficier de l'intervention de volontaires au sein de leur association. Le centre social bénéficie de l'agrément, il est présent auprès des jeunes volontaires. Il les accompagne dans leurs démarches pendant le service civique.

QUELLE EST LEUR MISSION ?

L'année dernier, Maurane et Chloé, 2 jeunes femmes ont fait le lien entre le centre social et le foot de l'Antonnière.

Leur mission était de soutenir les associations sportives de l'Antonnière, de promouvoir la mixité et le lien social à travers la pratique sportive.

Pour cela, elles :

- ont recensé les animations extra-sportives de certaines sections afin de les faire coordonner avec les actions du centre social, elles font la promotion des animations du centre social auprès des sections sportives
- aide à l'encadrement de la section féminine de football
- contribuer au recrutement des femmes encadrantes pour pérenniser les sections féminines

Le service civique est un réel engagement, et pour le jeune, et pour la structure. Il peut être bénéfique pour chacun.

ET EN 2019 ?

2 nouveaux contrats seront proposés à compter du mois d'octobre 2019.



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

L'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière met à disposition des associations adhérentes, le matériel bureautique dont il dispose, à savoir :

- Un massicot,
- Un photocopieur noir et blanc et/ou couleur,
- Une machine à plastifier les documents A4/A3,
- Le téléphone,
- Un relieur de documents.

Ainsi qu'une documentation en prêt :

- guide du dirigeant d'association
- Code du travail,
- Dictionnaire de paye Groupe revue fiduciaire
- Convention collective de l'Animation,
- Malette Associative
- Mémento des associations Lefebvre,
- Une revue : Associations mode d'emploi.

Malette associative :

Acquise grâce à une subvention cantonale, la « malette associative » propose un ensemble de fiches techniques pour mieux comprendre et pratiquer la gestion, l'administration et le partenariat avec les associations. On y trouve des informations sur la vie juridique et statutaire, les ressources et le fonctionnement des associations.

L'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière peut aussi :

- Traiter la paye de vos salariés (du bulletin de paye aux déclarations sociales),
- Saisir votre comptabilité générale avec ou sans analytique de la saisie des pièces comptables de votre association à l'établissement du compte de résultat et du bilan).

Pour ce service, il sera établi une convention avec l'association qui établira un cahier des charges détaillés.

L'Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière est un soutien à vos actions et peut vous aider en terme de logistique, mise en réseau, communication...

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière

02.43.25.59.56



L'ACCUEIL DU CENTRE SOCIAL

Les professionnels du Centre Social Intercommunal ont à cœur de toujours vous accueillir dans les meilleures conditions. Nous souhaitons que l'accueil du Centre Social soit chaleureux, convivial. Il s'agit d'être :

- Un espace de paroles ouvert à tous, sans distinction d'âge, de culture ou de catégorie sociale
- Un lieu de vie, de rencontre, d'échanges et d'écoute
- Un lieu où vous êtes accompagnés pour trouver une information
- Un lieu où nous respectons la discrétion de votre situation

Il permet aux habitants non seulement d'être soutenus, informés, orientés mais également d'être écoutés, accompagnés dans leurs projets, informés sur les institutions ou la vie associative et son fonctionnement.



Point Relais Numérique CAF :

Il s'agit d'un point Relais Numérique qui permet l'accès aux droits! A ce titre, un ordinateur est mis à disposition des habitants afin d'accéder à leurs droits. Cet ordinateur, financé par la CAF, géré par le centre social, doit permettre aux personnes ne disposant pas de l'outil informatique ou ne sachant pas s'en servir d'accéder à leurs droits, les démarches étant de plus en plus informatisées.

L'accès est possible sur demande auprès de l'accueil, pendant nos horaires d'ouverture et uniquement pour accéder aux sites d'accès aux droits (caf, pole emploi, impôt, carsat, msa...).



LA FAMILLE

Depuis janvier 2017, le Centre Social Intercommunal dispose de l'Agrément « Animations Collectives Familles ». Avec cet agrément et la mise en place d'un professionnel sur les missions de référent familles, il convient aujourd'hui d'impulser une réflexion globale sur les besoins des familles mais aussi d'encourager la participation active des familles au sein des différents services (multi-accueil, ALSH, Local jeunes...).

Nous souhaitons accompagner les familles à améliorer leur cadre de vie, et à développer des offres de services en accord avec leurs besoins et aux réalités du territoire de l'Antonnière.

Le centre social contribue à prendre en compte les nouveaux besoins engendrés par l'arrivée de nouvelles familles à la fois au niveau de l'offre de loisirs qu'au niveau du soutien à la parentalité. Le centre social est un lieu ressources d'accueil et d'accompagnement pour les familles. Il joue le rôle de passerelle entre accompagnement social et activités collectives pour les familles en difficulté.

Le secteur Famille s'articule autour de 3 axes principaux :



* Comment s'inscrire?

Les inscriptions ont lieu :

Pour les mercredis : le jeudi soir précédent avant 18h maximum,

Pour les vacances : des journées d'inscriptions sont organisées environ 15 jours avant le début des petites vacances, en mai pour les camps et juin pour l'été.

Les programmes avec la liste des documents à fournir sont disponibles dans les mairies, le centre culturel de St Saturnin, le centre social et sur notre site internet.



Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

La directrice de l'ALSH : Mme LE LOET Brigitte
Accueil de Loisirs de l'Antonnière
au 02.43.25.59.56 les mardis, mercredis, jeudis et vendredis (La Miliesse)
Ou au 02.49.04.12.63 les mercredis uniquement
clshantonniere@yahoo.fr
<http://centresocial-eira.fr/enfance>



L'ENFANCE

Accueil de loisirs de l'Antonnière 3-12 ans

L'accueil de loisirs propose à vos enfants âgés entre 3 et 12 ans des activités, des jeux, des sorties et des animations diverses, encadrés par des animateurs suivant le thème retenu pour la période...

L'ALSH est ouvert tous les mercredis, durant les petites vacances et durant les deux mois d'été.

* Pour qui?

Ouvert à tous les enfants:

- aux tarifs SIVOM pour les communes d'Aigné, Saint Saturnin et La Milesse ainsi que pour les parents travaillant sur ces communes (sur justificatif)
- aux tarifs hors SIVOM pour les enfants des autres communes.

* Quels sont les horaires?

L'accueil est ouvert de 9h à 17h. Un accueil péricentre ouvre dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

• Où?

Suivant la période et le nombre d'inscrits, il peut y avoir 4 lieux :

Au centre culturel du Val de Vray à St Saturnin

Et/ou au Centre Social François Rabelais de La Milesse

A l'accueil périscolaire de la Milesse (les mercredis : enfants de 3 à 5 ans)

A l'accueil périscolaire de Saint Saturnin (les mercredis : enfants de 6 à 12 ans)

• Combien ça coute?

Tarifs à la 1/2 journée et ou journée, avec ou sans repas le mercredi, les petites vacances selon votre quotient familial. Et à la journée uniquement pendant les vacances scolaires d'été.

(Possibilité d'une aide par le CCAS de votre commune)

La plaquette est à votre disposition à l'accueil de votre centre social et disponible en téléchargement sur notre site internet.



Axe 1 : Blabla & cie

Etre parent ou futur parent c'est un formidable chemin sur lequel nous rencontrons diverses « personnes » nommées : bonheur, joie, interrogations, inquiétudes, responsabilités et tant d'autres. Face à elles, nous réagissons tous différemment et pouvons parfois nous sentir démunis. Le centre social propose des temps d'échanges entre adultes animés par un psychologue, psycho-praticien 4 à 5 fois l'année.

Axe 2 : Les Ateliers Pause

L'idée principale présentée ici est de venir partager un moment privilégié en famille. Il s'agit de favoriser des temps d'échanges, de rencontre entre parents, entre enfants autour d'une activité commune Celle-ci pourra prendre la forme d'une activité ludique, culturelle, manuelle, artistique, scientifique ou sportive.

Outre la mise en place d'ateliers, d'activités, il pourra être proposé également des sorties en famille et des sorties de proximité.

Axe 3 : Soutien aux initiatives

Vous avez des envies, des idées, des projets, pour le territoire, pour vous, collectif ou individuel ? Un référent famille réceptif à toutes idées, qui les accompagnera dans l'élaboration de leurs projets de soutenir les initiatives. Le référent famille pourra à l'occasion mettre en œuvre les dispositifs de financement proposé par la CAF.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter : M.DUPERRAY Thibault, Référent Familles au 02 43 25 59 56 ou par mail famille@centresocial-eira.fr



LE SECTEUR JEUNESSE

Un local jeune

Pour tous les jeunes de l'Antonnière de 11 à 17 ans, ouvert :

- ☺ Les mercredis et samedis de 14h00 à 18h30 pendant la période scolaire.
- ☺ Pendant les petites vacances (quand il n'y a pas de sorties).

On joue, on discute, on échange des idées, on fait des sorties et on prépare les vacances (activités et camps).

Avec toujours la présence d'un ou d'une animatrice.

Ex : Babyfoot, billard, jeux de société, espace console, espace canapé,...

Le local Ados se trouve au centre de Loisirs, derrière le centre François Rabelais.

Remplis ton dossier en septembre et tu pourras avoir accès à toutes les activités au cours de l'année (local, petites vacances, séjours...)

Des activités pendant les vacances scolaires

Environ 15 jours avant chaque période de petites vacances, on se réunit pour savoir ce que chacun veut faire.

Après on fait un planning d'activités (**type ticket sport**) et tout le monde peut s'y inscrire...

Cette année, on a fait des sorties à Tépacap, à l'escape Game, au match MSB, des soirées « resto ciné », et plein d'autres choses...

Et on envisage d'aller voir des matchs de foot, de basket et de faire des soirées...



Des projets de départ en séjour

Les jeunes préparent durant l'année leurs vacances courant décembre / janvier,

Des réunions sont organisées pour :

- ☺ Réfléchir sur les destinations possibles, les activités, l'hébergement...
 - ☺ Discuter du budget et de l'organisation permettant aux jeunes de réellement s'impliquer dans leurs projets de vacances.
 - ☺ Préparer des actions d'autofinancement afin de récolter des fonds servant à financer des activités supplémentaires sur place.
- Exemple : En juillet 2019, un séjour à Lancieux et un séjour à Olonne sur Mer ont été organisés
- En juillet 2018, un séjour à Saint Jean de Luz et un séjour à Lacanau ont été mis en place

Accompagnement de projet

Depuis juin 2011, le secteur jeunesse du Centre Social est labellisé « **Point d'Accompagnement Envie d'Agir** » (PAEA). Ce dispositif permet aux jeunes âgés de 12 à 17 ans d'obtenir un accompagnement technique pour les aider à monter leur projet collectif ou individuel (projet culturel, projet de loisirs, formation,...).

Si tu as des envies n'hésite pas à contacter Marie POITTEVIN Animatrice référente PAEA qui saura t'apporter conseils et soutiens dans la réalisation de ton ou tes futurs projets.

